

Projections démographiques, régions et réflexion face à l'avenir

Il y a longtemps que la croissance de la population québécoise a ralenti la cadence et selon toute vraisemblance, ce rythme diminuera encore davantage dans les années à venir. Les régions du Québec seront touchées à des degrés divers. De même, le vieillissement qui accompagnera cette décélération se manifestera avec plus ou moins d'acuité d'une région à l'autre. Toutefois, le Québec n'est pas la seule économie à connaître un vieillissement rapide de sa population et certains pays de l'OCDE vivent une situation qui s'apparente à celle anticipée d'ici le milieu des années 2030. Peut-on y trouver des sources d'inspiration? Le changement attend chacune des régions québécoises et il appelle à l'imagination et à la planification. Il faut voir ce qui se fait ailleurs, aller au-delà des idées reçues sur le vieillissement et s'intéresser aux nouvelles études qui apportent un bémol sur les catastrophes annoncées. Compte tenu des tendances à long terme qui se dessinent, une chose est sûre : personne ne pourra plaider l'effet de surprise.

LES RÉGIONS À L'HORIZON DE 2036

Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)¹, entre 2011 et 2036, la population québécoise continuera de croître (+17,3 %), mais plus lentement qu'elle ne l'a fait au cours des 25 années précédentes (+19,4 %). La croissance serait observée dans 13 des 17 régions administratives du Québec (tableau 1 en annexe). Seules quelques-unes connaîtraient une légère diminution démographique. C'est le cas de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (-3,9 %), de la Côte-Nord (-2,7 %), du Bas-Saint-Laurent (-1,8 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-0,4 %). Les augmentations les plus vives seraient concentrées dans Laval et Lanaudière avec une hausse projetée de 31 % pour chacune d'entre elles durant cette période.

Selon toute vraisemblance, l'âge moyen sera à la hausse partout au Québec. Ainsi, pour l'ensemble de la population, il passerait de 40,9 ans en 2011 à 45,2 ans en 2036 (tableau 2 en annexe). Cette année-là, c'est en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine qu'on estime qu'il serait le plus élevé (51,9 ans), puis au Bas-Saint-Laurent (50,4 ans), en Mauricie (49,4 ans), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (48,6 ans), au Centre-du-Québec (47,7 ans), en Chaudière-Appalaches (47,5 ans) et en Estrie (47,4 ans) notamment. Cinq régions se situeraient

sous la moyenne, soit le Nord-du-Québec² (34,9 ans), Montréal (42,5 ans), Laval (43,8 ans)³, Lanaudière et l'Outaouais (44,5 ans toutes les deux). La région dont l'âge varierait le plus rapidement durant cette période serait celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (6,3 ans) et celle dont l'écart serait le moins important entre 2011 et 2036 est Montréal (2,3 ans).

On estime par ailleurs que le nombre de personnes de 65 ans et plus surpassera celui des jeunes de moins de 20 ans à compter de 2023 au Québec. En 2036, le rapport aînés/jeunes (nombre de personnes de 65 ans et plus, divisé par le nombre de personnes de moins de 20 ans, multiplié par 100) serait de 127. C'est donc dire que pour 100 jeunes de moins de 20 ans, on compterait 127 personnes de 65 ans et plus. Ce rapport était de 42 en 1991 et de 73 en 2011. Cette année-là, il n'y avait que 3 régions sur 17 dont ce ratio était supérieur à 100 (tableau 3 en annexe). En 2036, toutes les régions dépasseraient cette marque à l'exception du Nord-du-Québec. Toutefois, certaines seraient plus touchées que

² « En raison de sa fécondité très élevée dans le passé et celle projetée pour les prochaines décennies, ainsi que par l'effet d'une mortalité plus sévère qui y réduit l'espérance de vie, seulement 13 % de la population y serait âgée de 65 ans et plus en 2036, une proportion inférieure à celle de l'ensemble du Québec 25 ans auparavant. » Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, Édition 2014, page 46.

³ En 2036, « Partout ailleurs au Québec, la population âgée (65 ans et plus) formera entre 20 et 31 % de la population totale. Les proportions les plus faibles seraient celles de Montréal (21 %) et Laval (24 %), qui seront favorisées par l'apport d'une population immigrante. » Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, Édition 2014, page 46.

¹ Institut de la statistique du Québec (2014), *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, 123 pages. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>
Ce sont les données du scénario de référence qui ont été retenues dans la présente analyse.

d'autres en termes de vieillissement. C'est le cas notamment de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent dont le rapport aînés/jeunes a été projeté respectivement à 237 et à 206 en 2036. La Mauricie suivrait d'assez près (192), suivie du Saguenay-Lac-Saint-Jean (173), de l'Estrie (158), du Centre-du-Québec (157) et de Chaudière-Appalaches (154).

Avec une population qui prend de l'âge, on peut s'interroger sur la capacité de relayer ceux qui se retirent du marché du travail. À cet effet, l'ISQ a bâti un « indice de remplacement » qui permet d'estimer dans quelle mesure, le groupe de 20 à 29 ans, qui sont les nouveaux arrivants sur le marché du travail, prendront la place des 55 à 64 ans, ceux qui partent graduellement à la retraite. Pour combler chacun des départs chez les 55 à 64 ans, le ratio doit être égal à 100 et plus.

Déjà en 2011, le Québec affichait un indice de 97, tout juste sous le seuil de remplacement. En 2036, il serait de 96, après un creux atteint en 2021 à 81 (tableau 4 en annexe)⁴. Cet affaîsissement de l'indice de remplacement au début des années 2020 serait observé partout au Québec. Il serait particulièrement senti en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (44), dans le Bas-Saint-Laurent (54), en Mauricie (60) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (60). Quatre autres régions seraient sous la marque de 70 : Chaudière-Appalaches (65), la Côte-Nord (67), le Centre-du-Québec (67) et les Laurentides (68). Deux régions se démarqueraient par un taux supérieur à 100, il s'agit de Montréal (119) et du Nord-du-Québec (148). En 2036, le ratio serait à la hausse partout au Québec par rapport à 2021.

En terminant, un autre paramètre mérite l'attention : c'est l'accroissement naturel, qui est le solde entre les naissances et les décès. Ainsi, au Québec, on estime que dès 2034, le nombre de décès serait supérieur à celui des naissances et que l'immigration permettrait d'éviter une décroissance de la population à l'échelle provinciale. En 2011, on comptait déjà trois régions dont le nombre de décès était supérieur à celui des naissances : ce sont le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie et la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

⁴ « L'augmentation attendue de la population des 55 à 64 ans, conjuguée à la baisse du nombre des 20 à 29 ans, devrait faire chuter l'indice de remplacement jusqu'au début des années 2020 et ce, pour l'ensemble des régions. À ce moment, ce sont les personnes nées entre 1956 et 1966 qui formeront le groupe d'âge des 55 à 64 ans, c'est-à-dire les derniers baby-boomers. La taille de ce groupe d'âge devrait ensuite décroître à un rythme plus rapide que celui des effectifs de 20 à 29 ans, ce qui permettrait à l'indice de remplacement de connaître une lente remontée. » Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, Édition 2014, page 47.

D'ici 2036, 12 régions sur 17 seraient touchées par ce phénomène (tableau 5 en annexe). Ce serait notamment le Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2021, le Centre-du-Québec (2026), l'Estrie (2027), la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (toutes les deux en 2028), l'Abitibi-Témiscamingue (2030), la Côte-Nord (2031), les Laurentides (2033) et la Montérégie (2034). En fait, cinq régions échapperaient à cette dynamique. Dans la mesure où toutes souhaitent continuer à croître, il y a là un défi de rétention de la population et d'attraction de nouveaux résidents. Il va de soi que la question de l'organisation du travail tant au chapitre des méthodes de production, de la prestation de services que de la productivité se posera partout au Québec au cours des prochaines années.

UN REGARD SUR LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT

Selon les projections de l'ISQ, la croissance sera un peu plus vigoureuse dans les milieux urbains. Ainsi, dans les six régions métropolitaines de recensement (RMR) l'augmentation de la population entre 2011 et 2036 serait de 20,6 %, comparativement à 17,3 % pour l'ensemble du Québec (tableau 1). C'est la RMR de Montréal qui compterait la plus forte augmentation en nombre. À ce moment-là, elle représenterait 50,6 % de la population québécoise. Par ailleurs, toutes les RMR seraient en croissance, mais deux d'entre elles se démarqueraient parce que leur progression dépasserait 20 % : soit Montréal (22,4 %) et Gatineau (26,6 %).

En ce qui a trait aux autres indicateurs, comme l'âge moyen, tant en 2011 (40,1 ans) qu'en 2036 (44,0 ans), il serait inférieur à la moyenne québécoise (respectivement 40,9 ans et 45,2 ans) (tableau 2). Le rapport aînés/jeunes serait également en deçà de l'ensemble, et ce, de façon appréciable alors qu'il atteindrait 127 pour le Québec et 113 pour l'ensemble des RMR. Celles de Montréal et de Gatineau se situeraient juste au-delà de la parité avec des ratios respectifs de 104 et de 106 (tableau 3 en annexe).

Enfin, l'indicateur de remplacement (le nombre des 20 à 29 ans divisé par les 55 à 64 ans) serait supérieur dans les RMR dans leur ensemble par rapport à la moyenne québécoise tant en 2011, en 2021 qu'en 2036 (tableau 4 en annexe). En fait, dans les régions métropolitaines, la situation serait moins préoccupante. Bien qu'un creux est anticipé en 2021, il serait moins prononcé que dans l'ensemble du Québec et en 2036, l'indice serait supérieur à 100, ce qui atténuerait les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre dans les grands centres urbains.

UN BREF COUP D'ŒIL SUR LES MRC

Si le regard porte sur des entités plus petites, on peut se demander ce qui se passerait du côté des municipalités régionales de comté (MRC)⁵. Le Québec en dénombre 104 et 75 d'entre elles seraient en croissance entre 2011 et 2036. Cela signifie également que 29 MRC compteraient moins de personnes qu'en 2011. Peu de régions seraient épargnées, néanmoins Lanaudière, Montréal, la Montérégie, le Centre-du-Québec, Montréal et Laval seraient celles dont les MRC ne subiraient pas de baisse pour la période considérée. On ne rencontre pas de région n'ayant que des MRC dont la population diminuerait.

En ce qui a trait au vieillissement, on comptait seulement deux MRC en 2011 dont la part des 65 ans et plus (aînés) était supérieure à 25 %. En 2036, ce nombre passerait à 83. En fait, il y aurait 34 MRC où le pourcentage des aînés serait supérieur à 33 % de la population. L'âge moyen, lui, dépasserait celui de la moyenne québécoise (45,2 ans) dans toutes les MRC des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Estrie, Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine et Centre-du-Québec.

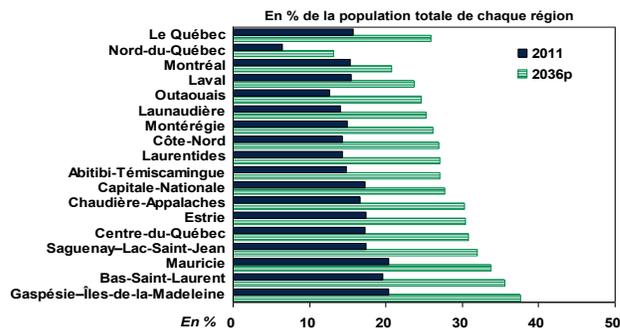
QUAND ON SE COMPARE...

Le sujet du vieillissement est de ceux qui suscitent un intérêt grandissant en raison des défis qu'on lui associe généralement. La part des 65 ans et plus dans le total de la population québécoise et de chacune des régions est appelée à augmenter. Le graphique 1 permet de voir que la part des 65 ans et plus passerait de 15,7 % qu'elle était en 2011 à 25,9 % à l'horizon 2036 pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, cette part serait supérieure à 30 % dans les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (37,6 %), du Bas-Saint-Laurent (35,6 %), de la Mauricie (33,7 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (32,0 %), du Centre-du-Québec (30,8 %), de l'Estrie (30,4 %) et de Chaudière-Appalaches (30,3 %).

À la lumière de ces constats, deux aspects retiennent particulièrement l'attention :

- la vitesse à laquelle ces niveaux seront atteints d'ici moins de 20 ans;
- la part déjà élevée des 65 ans et plus et à venir dans la population de toutes les régions.

Graphique 1 Part des 65 ans et plus dans la population de chaque région administrative



p : projections de l'Institut de la statistique du Québec
Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

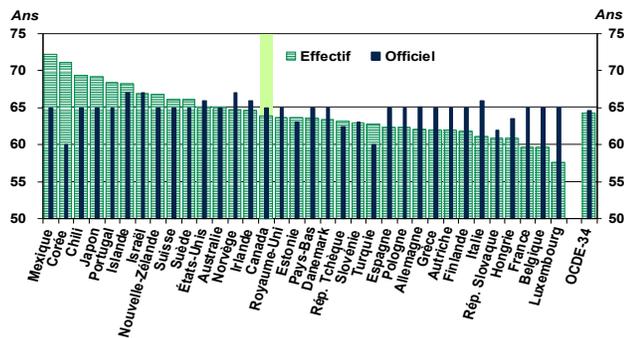
La question de la vitesse a été étudiée de plus près par l'ISQ tout récemment⁶ en comparaison avec les pays de l'OCDE. Les chercheurs notent que dans les années 1970, la part des aînés au Québec était parmi les plus faibles de l'OCDE. En 2010, le Québec avait atteint le milieu du peloton. Dans les faits, l'ISQ mentionne que « la hausse de la proportion des personnes âgées est l'une des plus élevées parmi les pays de l'OCDE : seuls le Portugal, l'Italie et le Japon ont vu leur part d'aînés s'accroître davantage... » durant la période de 1970 à 2010. On peut imaginer que certaines régions dans ces pays ont probablement connu une croissance plus rapide que celle de la moyenne nationale. Ainsi, on a sans doute apporté des ajustements dans l'organisation du travail et dans la prestation des services dans toutes les sphères d'activité. Il serait intéressant de savoir comment ces régions ont fait face à cette évolution. Plus encore, on peut se demander si elles peuvent être une source d'inspiration pour le Québec.

En regardant vers l'avenir, on s'aperçoit qu'au Québec la proportion des 65 ans et plus, qui était de 12 % en 1996, atteindrait 20 % en 2020. Cette évolution se produirait en l'espace de 24 ans. Ce pourcentage (20 %) est déjà atteint dans certaines régions d'ici (graphique 1). Le Québec n'est pas le seul à connaître un vieillissement très rapide, d'autres pays ont vécu ce phénomène, on peut penser au Japon et à la Corée du Sud, notamment. Par ailleurs, au cours des années 2000, certains pays (Japon, Italie et Allemagne) ont déjà atteint le seuil de 20 % d'aînés, bien qu'à moins grande vitesse que ne le fera le Québec d'ici 2020. Leur expérience peut-elle être une source d'enseignement? Quels sont leurs usages en matière de travail, de retraite, de santé ou de revenu des aînés? Ce sont là des questions qui se posent dès à présent et pour lesquelles il serait intéressant de voir les réponses qui ont été apportées ailleurs dans le monde.

⁵ Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036*, octobre 2014, 9 pages.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>

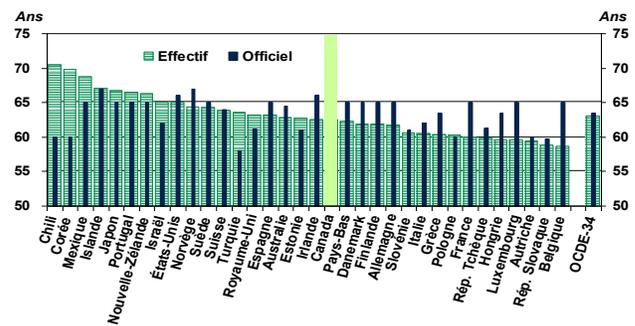
⁶ Institut de la statistique du Québec, *Vieillesse démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE*, dans *Données démographiques en bref*, juin 2015, volume 19, numéro 3.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/donnees-sociodemographiques.html>

Graphique 2 L'âge effectif moyen du départ à la retraite diffère de l'âge officiel Hommes 2007 à 2012



Source : Estimations de l'OCDE tirées des enquêtes nationales et européennes de la population active, les pensions de l'OCDE

Graphique 3 L'âge effectif moyen du départ à la retraite diffère de l'âge officiel Femmes 2007 à 2012



Source : Estimations de l'OCDE tirées des enquêtes nationales et européennes de la population active, les pensions de l'OCDE

En ce qui a trait à l'âge de la retraite, tous les pays de l'OCDE n'ont pas les mêmes pratiques. Les graphiques 2 et 3 permettent de faire plusieurs constats. L'âge officiel n'est pas le même partout. En 2012, le Canada se classait, à 65 ans, entre les plus élevés et les plus bas. On sait par ailleurs que depuis 2012, nombre de pays ont relevé l'âge officiel de la retraite pour les années à venir (ex. : France, Belgique, Japon, Autriche, Irlande, Canada, etc.). Dans certains cas, l'âge réel (effectif) moyen auquel les gens se retirent du marché du travail dépasse l'âge officiel : c'est notamment le cas de la Corée du Sud, du Japon et du Portugal, entre autres, qui ont des populations qui vieillissent rapidement. Pour les hommes, on compte 12 pays sur 34 où l'âge effectif dépasse l'âge officiel. Pour les femmes, c'est 10 pays sur 34. Rien n'indique que les Canadiens et les Québécois adopteront un comportement semblable à brève échéance, mais on sait déjà que le taux de participation au marché du travail des Canadiens et des Québécois de 55 et plus a augmenté ces dernières années.

Tout récemment, une étude du Groupe Natixis⁷ est venue brasser les idées reçues en matière de vieillissement de la population. Une comparaison a été établie entre les États-Unis, le Royaume-Uni, la zone euro, le Japon, la Suède, l'Australie et le Canada. La recherche n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais elle sème un doute sur les conséquences catastrophiques du vieillissement souvent annoncées. De façon très succincte, les analystes listent les effets attendus du vieillissement démographique : une hausse de l'aversion pour le risque qui entraînerait à son tour une diminution de l'investissement et une réduction de l'effort en recherche et en développement dont découlerait, en fin de compte, une baisse de la productivité. Entre autres effets dévastateurs généralement évoqués, on anticiperait une baisse du taux d'épargne des ménages dans la mesure où les retraités font davantage de décaissement et achètent moins

de logements. À cela s'ajouterait la vente d'actifs qui permet de financer les achats des gens à la retraite ce qui induirait un recul des cours boursiers et des prix de l'immobilier. La brève étude conclut qu' « aucun des effets attendus ne s'observe. Le vieillissement n'a aucune des conséquences théoriques prévues ».

Il s'agit de conclusions assez générales et qu'on ne peut, sans une analyse plus poussée, accoler directement à la situation du Québec et de ses régions. Toutefois, elles donnent à réfléchir. Elles mettent en perspective la vision pessimiste que l'on pourrait avoir a priori lorsque l'on prend connaissance des projections démographiques pour 2036 annonciatrices d'un vieillissement démographique qui s'accélère.

LES RÉGIONS, COMME LE QUÉBEC, NE PEUVENT PRÉTENDRE À L'EFFET DE SURPRISE

Si la tendance se maintient, la population québécoise vieillira rapidement d'ici 2036. Le phénomène est connu et documenté et personne ne pourra évoquer l'effet de surprise. Toutefois, le Québec et ses régions ne sont pas seuls dans cette situation. Dans ce contexte, l'expérience étrangère pourrait être une source d'enseignement ou d'inspiration. La durée de vie sur le marché du travail varie énormément dans les pays de l'OCDE et rien n'indique que la situation observée actuellement quant à la retraite effective au Canada et au Québec soit immuable. La diminution de la population en âge de travailler exigera de revoir à la fois les intentions des aînés de demeurer sur le marché du travail, les méthodes de production des biens et les façons de dispenser les services. En dépit du fait que l'on peut trouver des contre-exemples à la vision alarmiste qui veut que le vieillissement soit associé au ralentissement économique, cela ne dispense pas les autorités, les entreprises et les personnes elles-mêmes de planifier l'avenir. C'est tout un programme en perspective.

Joëlle Noreau
Économiste principale

⁷ Groupe BPCE, Natixis, *Vieillesse démographique : les conséquences normalement attendues et les conséquences observées diffèrent totalement*. 22 juin 2015, no 519, 6 pages.
<http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=85781>

Annexe

Tableau 1 – Population Québec Régions administratives et métropolitaines

	Population		Variation de la population	
	2011	2036	2011-2036	
	k	k	%	k
Le Québec	8 008	9 395	17,3	1 387
Bas-Saint-Laurent	201	198	(1,8)	(4)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277	(276)	(0,5)	(1)
Capitale-Nationale	711	824	16,0	113
Mauricie	266	277	4,3	11
Estrie	314	353	12,6	39
Montréal	1 916	2 240	16,9	324
Outaouais	374	463	23,8	89
Abitibi-Témiscamingue	147	154	4,8	7
Côte-Nord	96	93	(2,7)	(3)
Nord-du-Québec	43	54	25,0	11
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	94	91	(3,9)	(4)
Chaudière-Appalaches	414	451	8,8	36
Laval	406	531	30,7	125
Lanaudière	477	623	30,6	146
Laurentides	567	724	27,7	157
Montréal	1 470	1 779	21,1	309
Centre-du-Québec	236	266	12,6	30
Total des RMR	5 498	6 632	20,6	1 134
RMR de Saguenay	159	163	2,1	3
RMR de Québec	777	901	16,0	124
RMR de Sherbrooke	205	241	17,8	36
RMR de Trois-Rivières	153	169	10,2	16
RMR de Montréal	3 886	4 755	22,4	869
RMR de Gatineau ¹	318	403	26,6	85
Territoire hors des RMR	2 509	2 763	10,1	253

¹ Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau

Sources : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061

Tableau 2 – Âge moyen

	2011	2036 ^p	Écart
Le Québec	40,9	45,2	4,3
Bas-Saint-Laurent	44,3	50,4	6,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	42,6	48,6	6,0
Capitale-Nationale	42,2	46,5	4,3
Mauricie	44,4	49,4	5,0
Estrie	41,8	47,4	5,6
Montréal	40,2	42,5	2,3
Outaouais	39,3	44,5	5,2
Abitibi-Témiscamingue	40,6	45,3	4,7
Côte-Nord	40,7	45,7	5,0
Nord-du-Québec	31,1	34,9	3,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45,6	51,9	6,3
Chaudière-Appalaches	41,7	47,5	5,8
Laval	40,1	43,8	3,7
Lanaudière	40,0	44,5	4,5
Laurentides	40,3	45,7	5,4
Montréal	40,4	45,3	4,9
Centre-du-Québec	41,9	47,7	5,8
Total des RMR	40,1	44,0	3,9
RMR de Saguenay	42,6	48,0	5,4
RMR de Québec	41,5	46,1	4,6
RMR de Sherbrooke	41,0	46,7	5,7
RMR de Trois-Rivières	43,3	48,4	5,1
RMR de Montréal	39,7	43,2	3,5
RMR de Gatineau ¹	38,3	43,6	5,3
Territoire hors des RMR	42,6	48,0	5,4

p : Projections de l'Institut de la statistique du Québec

¹ Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau

Sources : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061

Tableau 3 – Rapport aînés/jeunes*

	2011	2036 ^p
Le Québec	73	127
Bas-Saint-Laurent	102	206
Saguenay–Lac-Saint-Jean	85	173
Capitale-Nationale	91	147
Mauricie	109	192
Estrie	81	158
Montréal	76	101
Outaouais	55	116
Abitibi-Témiscamingue	64	127
Côte-Nord	63	130
Nord-du-Québec	18	39
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	113	237
Chaudière-Appalaches	76	154
Laval	65	104
Lanaudière	60	114
Laurentides	61	131
Montréal	65	124
Centre-du-Québec	79	157
Total des RMR	68	113
RMR de Saguenay	87	166
RMR de Québec	81	140
RMR de Sherbrooke	77	150
RMR de Trois-Rivières	100	177
RMR de Montréal	65	104
RMR de Gatineau ¹	48	106
Territoire hors des RMR	84	163

* : Rapport aînés/jeunes : 65 ans et plus / 0-19 ans X 100

p : Projections de l'Institut de la statistique du Québec

¹ Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau

Sources : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061

Annexe

Tableau 4 – Indice de remplacement*

	2011	2021 ^p	2036 ^p
Le Québec	97	81	96
Bas-Saint-Laurent	64	54	73
Saguenay–Lac-Saint-Jean	77	60	82
Capitale-Nationale	98	82	98
Mauricie	73	60	82
Estrie	87	75	89
Montréal	138	119	128
Outaouais	101	78	93
Abitibi-Témiscamingue	86	71	93
Côte-Nord	80	67	86
Nord-du-Québec	182	148	153
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	51	44	59
Chaudière-Appalaches	77	65	81
Laval	106	86	97
Lanaudière	86	70	84
Laurentides	82	68	79
Montréal	87	74	86
Centre-du-Québec	77	67	80
Total des RMR	111	93	105
RMR de Saguenay	80	66	87
RMR de Québec	101	85	99
RMR de Sherbrooke	105	87	100
RMR de Trois-Rivières	87	72	94
RMR de Montréal	117	98	108
RMR de Gatineau ¹	112	84	98
Territoire hors des RMR	71	60	76

* : Indice de remplacement : 20-29 ans / 55-64 ans X 100

p : Projections de l'Institut de la statistique du Québec

¹ Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau

Sources : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061

Tableau 5 – Évolution projetée de l'accroissement naturel

	Début du déclin	Plus de décès que de naissances
	Année	
Le Québec	---	2034
Bas-Saint-Laurent	Avant 2011	Avant 2011
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2024	2021
Capitale-Nationale	---	2028
Mauricie	---	Avant 2011
Estrie	---	2027
Montréal	---	---
Outaouais	---	---
Abitibi-Témiscamingue	---	2030
Côte-Nord	Avant 2011	2031
Nord-du-Québec	---	---
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Avant 2011	Avant 2011
Chaudière-Appalaches	---	2028
Laval	---	---
Lanaudière	---	---
Laurentides	---	2033
Montréal	---	2034
Centre-du-Québec	---	2026
Total des RMR	---	---
RMR de Saguenay	2028	2023
RMR de Québec	---	2030
RMR de Sherbrooke	---	2028
RMR de Trois-Rivières	---	2015
RMR de Montréal	---	---
RMR de Gatineau ¹	---	---
Territoire hors des RMR	---	2023

¹ Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau

Sources : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061